



SINP974

Compte-rendu de l'Atelier données du 5 décembre 2013

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
0	06/12/13	Version initiale
1	23/12/13	Version finale

Rédacteurs

Frédérique ZELMIRE

Relecteurs

Frédéric PICOT, Gaël POTIN, Catherine JULLIOT, Pascal TALEC, Laurent PONCET

Validation

Jérôme DULAU

Diffusion

Les participants par mail+ les invités par courrier

En introduction, J Dulau rappelle que les sujets qui vont être traités correspondent à l'orientation stratégique « Développer, partager et diffuser la connaissance » de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité » et à l'axe 1 de la SRB.

Objet de la réunion et ordre du jour

L'objectif de la journée du 5 décembre est de faire un point sur les différentes démarches de structuration et de mise à disposition des données nature et paysage aux niveaux local et national, et de disposer d'un temps d'échange sur la nature des données mises à disposition ainsi que sur leurs modalités d'échange.

- **présentation du nouveau protocole SINP** (téléchargeable à l'adresse suivante <http://www.naturefrance.fr/sinp/presentation-du-sinp/protocole-du-sinp>)
- **avancement au niveau régional** : structuration des BDD, référentiels, juridique/ conventions de mise à disposition de données, activités des pôles faune et flore
- discussion sur les **priorités de travail 2014**
- présentation par Laurent PONCET (MNHN/SPN) du **rôle du MNHN dans la démarche SINP** : référentiels taxonomiques, protocoles, bancarisation INPN
- présentation de **projets d'indicateurs de suivi de la biodiversité**
- préfiguration d'un **Observatoire réunionnais de la biodiversité**

Présentation du nouveau protocole SINP (présentation en PJ):

Les points clés du protocole sont présentés en séance :

- Notions de Donnée Source et de Donnée Élémentaire d'Échange (DEE)
- Création d'un identifiant national unique par DEE : 1 DS = 1 DEE
- Restriction d'accès pour les données sensibles aux autorités publiques
- Floutage : maille 10X10 km, éventuellement 5X5 km dans les DOM, commune, périmètre (ZNIEFF, AP, masses d'eau DCE)
- Les DEE ne peuvent être utilisés que pour une liste limitative d'utilisations nationales
- Adhésion en 2 temps : une pré-adhésion comprenant l'examen par le porteur régional du SINP des métadonnées et DEE mises à disposition, puis une adhésion définitive si ces données sont pertinentes pour le SINP
- Mise en place d'une animation spécifique OM entre le ministère et les DEAL et les différents pôles thématiques (faune, flore ...)
- Possibilité de chartes régionales
- Clause SINP dans les conventions de financement engageant le bénéficiaire à adhérer au SINP

Discussion

La définition du terme « autorité publique » pose question.

Définition du protocole : Autorité visée à l'article L. 124-3 du code de l'environnement, à savoir l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, les personnes morales chargées d'une mission de service public en rapport avec l'environnement.

En effet, certains producteurs de données s'interrogent sur la capacité des autorités publiques à distinguer leur accès aux données SINP selon leur rôle de service public ou de maître d'ouvrage.

Est-ce qu'un BE mandaté par une autorité publique peut avoir accès aux données auxquelles cette autorité publique a accès ?

Les autorités publiques doivent adhérer au SINP. Prévoir dans les clauses d'adhésion les conditions de mise à disposition des données dans le cadre de la réalisation de leurs missions de service public ou en dehors... Les producteurs de données présents ne souhaitent pas la mise à disposition des données sources d'origine privée auxquelles l'autorité publique a accès, pour un BE agissant pour cette autorité publique, dans le cadre d'un marché public car cela permettrait au BE d'avoir un accès gratuit à cette donnée.

Concernant la mise à disposition des données sources dégradées sur la plate forme, il est craint que la donnée floutée soit directement utilisée par les bureaux d'étude ce qui nuirait à la qualité des études réalisées.

Il est rappelé que l'objectif du floutage est de répondre au besoin de la connaissance de l'existence de la donnée sans toutefois la laisser libre d'accès. Cette information dégradée permettra d'orienter le demandeur vers le propriétaire de la donnée pour contractualiser avec lui sa mise à disposition.

Les adhérents s'engagent à ne pas vendre les métadonnées et les DEE mises à disposition sans plus-value, y compris s'ils sont propriétaires de la donnée source. Il s'agit ici de protéger la donnée libre d'accès, et non d'empêcher le producteur de données de négocier la plus-value qu'il peut apporter par rapport à cette DEE.

Le niveau privilégié pour l'entrée des données dans le SINP est le niveau régional. Même si le SINP entre dans le champ de la future Agence Française pour la Biodiversité AFB (janvier 2015), l'animation des pôles régionaux et de l'alimentation des plate-formes régionales restent de la responsabilité des services régionaux. La DEAL s'est positionnée pour tester la plateforme régionale standard développée par IGN.

Point sur l'avancement du SINP à la Réunion

→ **Le portail SINP Réunion** : <http://www.naturefrance.fr/la-reunion>

Le portail SINP de La Réunion sur le site SINP/ONB « Naturefrance » vient d'être réactivé. Il a vocation à diffuser l'information relative à la démarche SINP régionale. Dorénavant, l'ensemble des documents SINP seront accessible en ligne : en téléchargement pour les référentiels, les informations juridiques ..., des liens avec les bases de données SINP ainsi que toutes les informations sur les projets et réunions ...

→ **Les bases de données régionales**

- **Pôle flore - présentation des évolutions de la base de données Mascarine** (F Picot CBNM) : <http://mascarine.cbnm.org/>

Deux évolutions en 2013 :

- ✓ une amélioration de l'ergonomie de l'interface d'interrogation, avec un élargissement des possibilités de recherches, plus de visibilité et de manipulations possibles sur les résultats d'une interrogation, des fichiers d'exports en excel, shapefile et pdf
- ✓ la création d'un volet « habitats naturels » pour bancariser et diffuser les référentiels habitats et les cartographies, ainsi que les relevés phytosociologiques. L'interrogation peut se faire par type d'habitat ou par zone géographique. Cette partie sera opérationnelle fin janvier 2014.

- **DEAL/SEB/UPEMA – présentation de projet de « Base de données Récifs Océan Indien »** (P Talec)

Dans le cadre d'IFRECOR, la DEAL en partenariat avec IFREMER et le MNHN a initié le développement d'un outil interopérable et libre pour bancariser les données liés aux récifs. Le pilote concerne l'Océan indien et devrait être livré en décembre 2014. Cette base de données intégrera les données actuellement bancarisées dans COREMO3 et prendra sa suite.

- **DEAL/SEB/UBIO – présentation du Système de surveillance des Espèces Invasives** (C Julliot) <http://www.especiesinvasives.re/>

Ce site permet de faire un signalement d'observation d'espèce invasive en ligne, de gérer la validation de cette donnée et de déclencher rapidement le traitement approprié. Il prend la suite d'un outil interne développé par l'ONF sur la flore. Il est transversal et permet de traiter toutes les espèces Terre/Mer et Faune/Flore. Son développement et sa mise en place ont été financés par la DEAL.

- **Pôle faune – structuration des données faune** (G Potin SRAM)

Début 2013, suite à l'analyse de plusieurs bases ne correspondant pas pleinement aux fonctionnalités nécessaires, le choix a été fait de participer aux phases de test de l'outil naturaliste, future base de données standard du SINP, prévue pour fin 2013. Malheureusement, son développement a pris du retard et les tests ne devraient avoir lieu qu'au deuxième trimestre 2014. En 2013, le travail du pôle faune s'est donc porté sur l'appui aux étapes de conception des bases « récifs OI » et « espèces invasives ».

→ Qualité des données (G Potin SRAM)

○ Référentiels taxonomiques

- x Liste faune vertébrés terrestres (G Potin SRAM/S Caceres ONCFS) : le pôle faune a présenté au CSRPN du 22/11/2013 une liste des vertébrés terrestres mise à jour, notamment sur les statuts d'occurrence en se basant sur la méthodologie du MNHN. La version consolidée sera prochainement transmise au MNHN pour intégration dans TAXREF. Elle constitue l'index faune de référence et est dès à présent téléchargeable sur la [page SINP La Réunion](#)
- x Liste faune marine (G Potin SRAM / K Pothin GIP RNMR) : le même travail que ci-dessus est en cours pour la faune marine.
- x TAXREF V7 : la version 7 qui vient de sortir intègre l'index de la flore produit par le CBNM ainsi que de nouvelles données sur les invertébrés terrestres.

Questions évoquées lors de la discussion :

- difficulté d'appréhender le statut "M : introduit non établi (dont domestique)" dans le milieu naturel » qui regroupe deux réalités très différentes
- le travail n'a pas été initié pour les invertébrés dans le cadre du pôle faune. Par contre, le MNHN (M RAMAGE) a initié une collecte des références bibliographiques. Pour les invertébrés terrestres, J Rochat (Insectarium de la Réunion) précise qu'une démarche de recensement des taxons d'invertébrés a été commandée par le Parc national. Lien à faire entre les 2 démarches. Pour les invertébrés aquatiques, O Chane Kane (OLE)
- intégration de taxons nouveaux dans les bases de données dès lors qu'ils ne font pas encore partie des référentiels : la solution proposée par BD récifs OI est d'ouvrir la possibilité de créer de nouveaux taxons au niveau régional, puis d'envoyer une demande d'intégration dans le référentiel national. La réconciliation des bases nationale et régionale n'aura lieu que lorsque le taxon aura effectivement été intégré au référentiel.

○ DEE régionale 1X1, 2X2, 5X5 ?

Partant du constat que la DEE nationale de 10x10 km n'est pas opérationnelle à l'échelle de l'île, un test a été effectué avec des mailles 5x5, 2x2 et 1x1 sur des données localisées recueillies dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité de La Plaine des Palmistes (cf présentation jointe).

L'analyse montre que les mailles 1x1 et 2x2 permettent un floutage suffisant tout en gardant une visualisation de la donnée à l'échelle infra communale, mais que ce floutage dépend du type de données et donc du protocole utilisé. **Il est donc proposé de fixer la maille du floutage au moment du versement du jeu de données au SINP, en utilisant des mailles pouvant être agrégées au format 10x10** et étant entièrement incluses dans chaque niveau supérieur. Le format 5x5 n'est donc pas compatible avec le 2x2, certaines mailles 2x2 se trouvant alors partagées entre 2 mailles 5 x 5.

- **Format standard de données**

Présentation d'un projet de FSD faune et du FSD de Mascarine (en pj). Le guide sur le standard de données du SINP doit être publié en décembre 2013. Une mise en cohérence sera réalisée et les FSD régionaux seront mis en téléchargement sur la page du SINP La Réunion début 2014.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des données ainsi que pour leur bancarisation, on peut signaler aussi pour les suivis de rejets urbains quatre fascicules techniques publiés par le DEAL, comprenant des protocoles standard et un outil de bancarisation, à l'intention des collectivités et maîtres d'ouvrage :

<http://archimer.ifremer.fr/doc/00167/27806/>, <http://archimer.ifremer.fr/doc/00168/27913/>,
<http://archimer.ifremer.fr/doc/00168/27914/>, <http://archimer.ifremer.fr/doc/00168/27915/>.

Axes de travail pour 2014 :

- définition d'une DEE régionale et de FSD faune
- établissement de la liste régionale des données sensibles
- CC standards liés aux protocoles de recueil de données pour la commande d'inventaires naturalistes
- BDD faune et plate-forme régionale (test outil naturaliste)
- préfiguration d'une charte régionale du SINP

Intervention de Laurent Poncet (MNHN/SPN) (présentation en PJ):

→ Les missions et l'organisation du MNHN

Les missions confiées au MNHN dans la démarche SINP :

- des missions liées au pilotage du projet : Secrétariat de la CST du SINP-ONB, membre de l'équipe projet du SINP/ONB, membre du Comité national ONB et SINP
- pilote des Groupes Techniques « standard de données – occurrence d'espèces », « données sensibles », « espace protégés » et « validation » (2014). Les GT SINP proposent des orientations générales. Ils ont vocation à suivre dans le temps l'application de ces orientations et à les faire évoluer si besoin.
- Responsable de la plate-forme nationale du SINP (<http://inpn.mnhn.fr>) : référentiels espèces, habitats, géographiques, méthodes, mise à disposition des DEE, synthèses ...
- Accompagnement du MEDDE (Cercle 1) sur différents sujets : Architecture du SINP, Juridique, INSPIRE, animation mer...

→ Présentation de TAXREF

Le référentiel taxonomique national est téléchargeable sur le site <http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>, il est décliné par DOM. Son amélioration passe par des échanges entre les niveaux régionaux/nationaux et nationaux/internationaux pour mettre en cohérence les différents référentiels.

Les statuts d'un taxon par DOM/COM sont accessibles au travers de TAXREF.

Le même travail pour les habitats naturels est cours (HABREF) <http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats#spm>

Pour la Réunion, le référentiel actuellement utilisé est la Typologie Descriptive des Habitats de la

Réunion, avec des correspondances avec le référentiel CORINE Biotope. Sa mise en cohérence avec le référentiel national actuel EUNIS est plus difficile. Des échanges entre le CBNM et le MNHN seront prévus en 2014 pour, a minima, trouver des correspondances entre les niveaux supérieurs des 2 référentiels.

→ Présentation de l'INPN

plate-forme nationale <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index> qui couvre les données Faune, Flore, Habitat, Géologie, Espaces, sur tout le territoire national (Métropole et outre-mer DOM/COM), Terre/mer, toutes périodes.

Sa gouvernance a été élargie en 2012 à 35 partenaires (ministères, établissements publics, DREAL, associations ...).

Seules les données « espaces » sont actuellement mise en webservice. L'objectif est que l'ensemble des données soient accessibles par des web services à terme.

Le MNHN est intéressé par toute remarque visant à améliorer l'outil.

Un certain nombre de Groupes Techniques (GT) SINP nationaux sont en cours : les informations sur l'avancement de leurs réflexions sont disponibles sur le site naturefrance <http://www.naturefrance.fr/actions/categorie/groupes-de-travail>.

Certains ont rendu leurs préconisations qui sont disponibles sur le site naturefrance : GT Espaces protégés, Aspects juridiques SINP-ONB, standard de métadonnées, standard de données d'occurrence. Les résultats du GT données sensibles seront disponibles prochainement.

Indicateurs de suivi de la biodiversité (G Potin/SRAM) (présentation en PJ):

Sur la base du travail réalisé par Aurélie Beauvoir (stage M2 2012 SRB et ISB) et des données actuellement disponibles, Gaël Potin - pôle Faune SINP – a présenté un premier jeu d'indicateurs sur la faune.

- sur les indicateurs « endémisme », « espèces menacées », « espèces protégées » et « connaissance », la discussion a porté sur l'unité des données en abscisses : nombre ou taux. Il ressort des échanges que l'un ou l'autre est insuffisant. L'indicateur doit être accompagné par une fiche technique compilant les informations sur la génération de l'indicateur et une aide à son interprétation. Pour les espèces non évaluées (NE) à la Réunion, les données des listes internationales peuvent être mobilisées (validité de la démarche à vérifier).
- J Rochat signale que 50 % des mollusques ont disparus et s'interroge sur l'absence d'évaluation par l'UICN de ce groupe. Contact sera pris entre MNHN et UICN pour connaître les raisons de ce choix.
- Indicateur « Évolution d'espèces sélectionnées » : cet indicateur a été généré pour les cétacés, à partir des données de Globice, sur la base d'un taux de rencontre, pour intégrer la pression d'observation avec une base 100 en 2006, date de standardisation de la méthode d'observation. Les données Tortues de Kélonia peuvent permettre de générer un indicateur « tortues ».
Les données récoltées depuis 20 ans selon le protocole GCRMN devraient pouvoir être valorisées pour un indicateur sur l'évolution du taux de recouvrement corallien.

Pour les indicateurs concernant la flore et les habitats, plusieurs pistes ont été évoquées en sus de la déclinaison pour la flore des indicateurs faune ci-dessus :

- indicateurs basés sur le suivi de placettes permanentes de suivi de la biodiversité en cours

- de mise au point,
- sur des comparaisons placettes gérées/non gérées (ex dombeya Sans Souci),
 - sur les suivis du site de Mare Longue qui ont déjà des séries longues de données,
 - sur un protocole type Mac Donald
 - sur les données foncières pour suivre la contribution des friches agricoles à la dynamique d'envahissement des milieux naturels adjacents

Il est constaté qu'aujourd'hui, en milieu terrestre, la menace principale sur les habitats est l'envahissement par les EEE. Le jeu d'indicateurs devra donc répondre à la question du degré d'envahissement et éventuellement à la mesure de l'impact des EEE sur la fonctionnalité et la conservation des habitats naturels.

J Rochat signale que certaines études entomologiques réalisées pourraient contribuer à l'évaluation de la fonctionnalité et de la qualité des habitats naturels, notamment une étude réalisée à la Grande Chaloupe sur le lien qualité des habitats / cortège entomologique, et une étude dans la forêt de Bon Accueil aux Makes.

Axes de travail au niveau régional pour 2014 :

- finaliser les indicateurs présentés et les publier sur le site de la DEAL
- proposer de nouveaux indicateurs en fonction des données disponibles et des questions qui émergeront lors de la réflexion sur l'ORB

Mission de préfiguration d'un ORB

La DEAL a confié à la SRAM une mission de préfiguration d'un observatoire régional de biodiversité.

Cette mission a pour objectif de proposer un ou plusieurs scénarii (périmètre, questions à traiter, porteur, financement).

Il est signalé qu'une démarche proche, « Atlas de la faune terrestre », a été portée par la mission de préfiguration du Parc national en 2005 et qu'elle doit être valorisée dans le cadre de cette nouvelle mission.

La question des sciences participatives est ensuite évoquée, notamment leur contribution à la remontée de données sur la biodiversité ainsi que leur importance pour la prise de conscience de la nécessité de préserver la nature.

L'implication des citoyens dans la lutte contre les espèces invasives, notamment par des campagnes de signalement ciblées sur une ou quelques espèces, peut être un moyen pertinent de collecter de la donnée de répartition des EI.

Pour accéder à des informations sur les sciences participatives au niveau national :

<http://www.naturefrance.fr/sciences-participatives/le-collectif-national-sciences-participatives-biodiversite>

Participants

Nom/prénom	Structure
Frédéric PICOT	CBNM/pôle flore
Sarah CACERES	ONCFS
Catherine JULLIOT	DEAL/SEB coordinatrice du POLI
Benoît PRIBAT	AGORAH
Michèle ADOLPHE	AGORAH
Marie LY	Conservatoire du Littoral
Charles LOUIS-THERESE	DMSOI
Olivier CHANE-KANE	OLE
Noël CONRUYT	LMI-IREMIA Université
Christian LEGER	SREPEN
Jacques ROCHAT	Insectarium de la Réunion
Nathalie BECKER	MNHN
Alain BENARD	DEAL/SCED
Florence AURICCHIO	DEAL/SCED
Stéphane ARNOUX	CEN Réunion
Laurent CALICHIAMA	CEN Réunion
Nila POUNGAVANON	CEN Réunion
Pascal TALEC	DEAL/SEB/UPEMA
Guillaume COTTAREL	GLOBICE
Claire JEAN	KELONIA
Patricia BENON	DEAL/SEB/UBIO
Jeanne de MAZIERES	MNHN/SPN
Laurent PONCET	MNHN/SPN
Gaël POTIN	SRAM/pôle faune
Laurence PROVOT	DEAL/SEB/UBIO
Jérôme DULAU	DEAL/SEB
Frédérique ZELMIRE	DEAL/SEB/UBIO

Excusés :

Soraya ISSOP-MAMODE (GIP RNMR), Matthieu LE CORRE (UR/ECOMAR), Pascale CHABANET (IRD), Sonia RIBES (MHN), Bruno DEBENAY (DAAF)